

Image not found or type unknown



Paieement loyer boxe sans clés

Par **Cécile**, le **30/09/2009** à **12:30**

Bonjour,

Je viens d'entrer dans un logement que je loue à une agence immobilière qui possède un box. Le loyer de ce box est de 80e par mois. Néanmoins, l'agence ne m'a pas remis les clés de ce box alors que j'ai payé ces 80e. Ais-je le droit de réclamer le remboursement de ce loyer étant donné que je n'ai pas l'usufruit du box?

Merci d'avance pour vos réponses